



TH 7023

Confessions de foi réformées

Hiver 2023

Description

Professeur

Bernard Westerveld
M.Div. M.Th. D.ThP. (candidat)

Professeur invité

Flavien Pardigon
L.Th., M.Th. Ph.D.

Courriel et téléphone

prof.bernard@farel.net

514.500.2332

Adresse

Faculté de Théologie
Évangélique (FTE)
10710, avenue Hamelin
Montréal, QC, H2B 2G1

Téléphone

(514) 526-2003

Courriel Registraire

admin@fteacadia.com

Site Web

www.fteacadia.com

Le Seigneur Jésus nous appelle à le confesser devant le monde (Mt 10,32). Pour y répondre en chœur et d'un même cœur, l'Église a toujours eu recours à des crédo. À cette tradition, les Églises réformées des seizième et dix-huitième siècles ont ajouté des confessions et des catéchismes : *Catéchisme de Heidelberg*, *Confession de La Rochelle*, *Confession de foi de Westminster*, etc. Par une étude en survol de ces textes dans leur contexte historique, ecclésiastique et pastoral, l'étudiant examinera l'élaboration progressive d'une théologie réformée.

Objectifs

1. Lire les confessions et catéchismes réformés des seizième et dix-septième siècles, et résumer les grandes lignes de leur contenu théologique et pratique.
2. Évaluer l'orthodoxie et l'orthopraxie de ces textes réformés à la lumière des Écritures, en tenant compte des enjeux théologiques et ecclésiastiques de l'époque.
3. Démontrer l'apport personnel et pastoral de chacune des confessions réformées (p. ex. culte, relation d'aide, évangélisation).
4. Développer un esprit critique quant aux enjeux théologiques et missiologiques contemporains en comparant une déclaration de foi récente aux textes réformés historiques.
5. Les étudiants qui se préparent à servir dans une Église réformée et presbytérienne apprendront comment préparer un enseignement catéchétique. Ils examineront également la question de l'adhésion à la confession en vue de préserver la pureté, l'unité et la paix de l'Église.

Matériel

Confession de La Rochelle. Soyez toujours prêts. Kerygma, 1998. 80 pages.

Pierre Courthial, *La Confession de foi de La Rochelle. Commentaire.* Kerygma, 1979. 128 pages.

Confession des Pays-Bas (1561). Traduction en français à être publiée par les éditions Kerygma. 37 pages.

Henri Bullinger, *La Seconde Confession helvétique. Exposition simple et abrégée de la doctrine chrétienne dans sa pureté.* Kerygma. 128 pages.

Catéchisme de Heidelberg. Quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort ? Kerygma, 1998. 128 pages.

Canons de Dordrecht. Le solide fondement. Kerygma, 1998. 104 pages.

Quel est le but principal de la vie de l'homme ? Les textes de Westminster. Kerygma, 1988. 120 pages.

Grand catéchisme de Westminster. Traduction en français à être publiée par les éditions Kerygma.

Paul Wells, *Questions et réponses pour les plus jeunes. À la manière du petit catéchisme de Westminster.* A.P.E.B., 2004. 32 pages.

Les textes de plusieurs confessions réformées peuvent être téléchargés en format PDF sur le site de la bibliothèque [Ressources chrétiennes](#) sous l'onglet [Confessions de foi](#), et également sur le site [CFCReforme](#). Cependant, il y a un avantage à posséder un texte qui a été imprimé en format livre par une maison d'édition. L'étudiant peut se les procurer lui-même ou demander un exemplaire au professeur.

D'autres textes à lire en lien avec le sujet à traiter en classe seront fournis par le professeur.

Évaluation

1. Présence et participation : Vous avez choisi de vous inscrire à ce cours. Il est donc attendu que vous voulez comprendre les confessions réformées et aussi vous préparer à former d'autres chrétiens dans la saine doctrine. Afin d'en profiter pleinement, vous devez assister à tous les cours ou les visionner et lire attentivement toutes les lectures assignées. Prenez le temps de bien réfléchir au contenu des confessions. Préparez vos questions et vos commentaires. Participez activement aux discussions en classe.

2. Rapports de lecture : Vos lectures principales sont les confessions et les catéchismes réformés, afin de vous y familiariser. Pour quatre des six confessions principales – *Confession de La Rochelle, Seconde*

Confession helvétique, Catéchisme de Heidelberg, Confession des Pays-Bas, Confession de foi de Westminster, Petit catéchisme de Westminster –, vous écrivez un rapport de 2-3 pages (500 à 800 mots), double interligne, sans bibliographie. Au lieu d'un simple résumé, vous indiquerez deux points forts de la confession et au moins un point faible. (Le point faible peut être une déclaration à articuler différemment, une organisation des déclarations à restructurer, ou une application pratique à repenser.) Justifiez vos remarques. Ajoutez un commentaire sur l'apport personnel, pastoral ou ecclésiastique de la confession. Lorsque vous écrivez ce rapport, imaginez que vous êtes en train d'enseigner à un groupe d'adolescents ou de jeunes adultes. Chaque rapport de lecture doit être remis avant la séance qui porte sur le même texte. Parmi les six confessions principales, vous écrirez un total de *quatre* rapports.

3. Dissertation d'analyse et de réflexion : Choisissez une confession rédigée depuis le début du 20^e siècle, de préférence venant d'un milieu réformé. Faites approuver votre choix par le professeur. Analysez le texte de la confession moderne. Portez une attention particulière à son interprétation des Écritures à la lumière des enjeux contemporains. Comparez le texte choisi aux confessions et catéchismes des 16^e et 17^e siècles étudiés dans ce cours en tenant compte du contexte historique et ecclésiastique, ainsi que des enjeux pastoraux. À partir de votre analyse, écrivez un essai d'une dizaine de pages (2 500 à 3 000 mots) – ou d'une douzaine de pages (3 000 à 3 500 mots) pour le 2^e cycle (MDiv) – en plus d'une bibliographie. Votre essai devrait inclure une réflexion sur la pertinence de la confession moderne pour la mission francophone de votre pays.

Cet essai argumentatif, incluant une bibliographie d'une dizaine de sources dont un tiers ne provient pas de sites Internet, doit respecter les normes en vigueur pour la présentation des travaux de la Faculté de théologie évangélique. (Consultez le document [Présentation matérielle](#).)

4. Enseignement catéchétique (Devoir supplémentaire pour les étudiants du 2^e cycle, MDiv) : Dans le livre de Kevin DeYoung, [La Bonne Nouvelle presque oubliée](#), lisez l'introduction « Dénicher les trésors du Heidelberg », ainsi que quatre à six chapitres de votre choix portant sur le même thème. Consultez les commentaires d'au moins un autre pasteur sur la même thématique (par exemple, visitez le site [Catéchisme de Heidelberg](#) ou demandez des textes à votre professeur). Préparez une instruction thématique que vous pourriez enseigner à un groupe de croyants adultes (maximum de 2 000 mots).

5. Examen final : Au lieu d'un examen écrit, vous avez une activité d'enseignement à réaliser. Vous demandez à une personne de votre entourage qui ne connaît pas du tout les confessions et les catéchismes réformés si vous pouvez échanger avec elle sur ce que vous avez appris dans ce cours. Vous demandez également sa permission d'enregistrer la discussion et de partager l'enregistrement avec votre professeur. Pendant cet entretien, vous lui apprenez quelques éléments des confessions réformées, de leurs enseignements et de leurs apports pastoraux. Puisqu'il s'agit d'un échange, vous répondez aux questions de votre interlocuteur, demandez son avis et recevez ses remarques.

Après l'échange, vous écrivez un texte de 800 à 1 200 mots sur votre expérience que vous soumettez au professeur avec une copie de l'enregistrement. Votre interlocuteur écrit également un texte de 250 mots faisant part de ce qu'il a appris de votre échange au sujet des confessions réformées.

Pondération

Exigences	1 ^{er} cycle /100	2 ^e cycle /100
1. Présence	-	-
2. Lectures et rapports de lecture	40 (4 x 10 %)	25 (4 x 6,25 %)
3. Dissertation	30	35
4. Enseignement catéchétique	-	15
5. Examen final	30	25

Calendrier (sujet à changement)

	Date	Sujets traités en classe	Lecture à faire avant le cours	Notes et travaux à rendre au début de la classe
1	9 janvier	Pourquoi avoir une confession de foi?	<p>Deutéronome 6.4-5 Matthieu 10.32, 33; 16.15-17 Actes 8.36-38 Romains 6.17; 10.9-11 1 Corinthiens 1.10; 12.3; 15.3-7 2 Corinthiens 10.5 Éphésiens 1.3-14; 4.1-6, 11-16 Philippiens 2.5-11 Colossiens 1.15-20 1 Timothée 3.15, 16; 6.12 2 Timothée 1.12-14 1 Pierre 3.18, 22 Jude 3</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : « Les confessions de foi » Paulin Bédard (7 pages) « 5 raisons d'adopter une confession de foi détaillée plutôt que minimale » Étienne Omnès</p> <p><i>Synopse des confessions de foi oecuméniques et protestantes</i> Holger Lahayne, Arthur Laisis (avec explication)</p>	

2	16 janvier	Réviser le syllabus du cours <i>Confession de La Rochelle</i>	Syllabus du cours <i>Confession de La Rochelle</i> (80 pages) Lecture 2^e cycle (MDiv) : Aaron Kayayan, « <i>Introduction à la Confession de foi des Églises réformées en France (1559) ou Confession de La Rochelle (1571).</i> » (3 pages) Pierre Courthial, <i>La Confession de foi de La Rochelle. Commentaire</i> , articles 16-21, p.68-82. (15 pages)	Remise du rapport de lecture sur la <i>Confession de La Rochelle</i>
3	23 janvier	<i>Confession des Pays-Bas</i>	<i>Confession des Pays-Bas</i> (Lire les articles 27, 28 et 29) Lecture 2^e cycle (MDiv) : <i>Confession des Pays-Bas</i> (au complet; 37 pages)	Remise du rapport de lecture sur la <i>Confession des Pays-Bas</i>
4	30 janvier	<i>Seconde Confession helvétique</i>	<i>La Seconde Confession helvétique</i> (Lire les articles 17-25; 24 pages). Lecture 2^e cycle (MDiv) : <i>La Seconde Confession helvétique</i> (Lire en diagonale le reste du texte)	Remise du rapport de lecture sur la <i>Seconde Confession helvétique</i>
5	6 février	<i>Catéchisme de Heidelberg</i>	<i>Catéchisme de Heidelberg</i> (128 pages. Il n'est pas obligatoire de lire les citations bibliques.) Lecture 2^e cycle (MDiv) : Paulin Bédard, <i>J'appartiens à Jésus-Christ. Étude du catéchisme de Heidelberg. Volume 2.</i> À lire sur <i>les sacrements, le baptême et la sainte Cène</i> , p.8-35; à ne pas répondre aux questions. (28 pages)	Remise du rapport de lecture sur le <i>Catéchisme de Heidelberg</i>

6	13 février	<i>Canons de Dordrecht</i>	<p>« Doctrine de la grâce souveraine - 5 points de Calvinisme résumé. » (2 pages)</p> <p><i>Canons de Dordrecht</i> (40 pages; ne pas lire les sections « Rejet des erreurs »)</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : <i>Évangélisme et calvinisme</i>, John Benton. À lire le chapitre « La grâce irrésistible »</p>	
20 au 24 février : Semaine de lecture : pas de cours				
7	27 février	<i>Confession de foi de Westminster</i>	<p><i>Quel est le but principal de la vie de l'homme ? Les textes de Westminster.</i> À lire les articles 1-18. (36 pages)</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : C. B. Van Dixhoorn, <i>Confessing the Faith</i>. Chapter 7, Of God's Covenant with Man, p.95-106. (12 pages)</p>	
8	6 mars	<i>Confession de foi de Westminster</i>	<p><i>Quel est le but principal de la vie de l'homme ? Les textes de Westminster.</i> À lire articles 19-33. (29 pages)</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : C. B. Van Dixhoorn, <i>Confessing the Faith</i>. Chapter 21 Of Religious Worship and the Sabbath Day, p.275-295. (21 pages)</p>	Remise du rapport de lecture sur la <i>Confession de foi de Westminster</i>
9	13 mars	<p><i>Petit catéchisme de Westminster</i></p> <p><i>Catéchisme pour jeunes enfants</i></p>	<p><i>Quel est le but principal de la vie de l'homme ? Les textes de Westminster.</i> À lire le <i>Petit catéchisme</i>, p.65-93 (33 pages)</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : Paul Wells, <i>Questions et réponses pour les plus jeunes</i>. (32 pages)</p> <p>« Je veux catéchiser mon enfant... » Étienne Omnès</p> <p>Explorer le site Prof-fondeur</p>	Remise du rapport de lecture sur le <i>Petit catéchisme de Westminster</i>

10	20 mars	Confessions dans la vie et la mission de l'Église locale	<p>À lire trois articles de cette liste :</p> <p>« Saviez-vous que la Bible encourage à la catéchèse? » Tim Keller</p> <p>« Ce dont l'Église a le plus besoin » James Packer</p> <p>« Pourquoi revenir à la catéchèse dans l'Église? » J. V. Fesko</p> <p>« 10 choses à savoir sur la catéchèse » Joe Carter</p> <p>« Pourquoi votre église devrait utiliser un catéchisme. » Maxim Georgel</p> <p>« Introduction » dans <i>Questions et réponses pour les plus jeunes</i>, Paul Wells</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : <i>L'enseignement de la foi</i> (articles 1-3), W. Verboom. 22 pages</p> <p>Van Dyken, <i>Rediscovering Catechism</i>, à lire « Covenantal Catechism » p.55-63. (10 pages)</p>	
11	27 mars	<i>Grand catéchisme de Westminster</i>	Texte à être fourni par le professeur invité qui va aussi indiquer les pages à lire.	Professeur invité : Rev. Dr. Flavien Pardigon
12	3 avril	<p>Adhérer à une confession de foi</p> <p>Adhésion -- <i>Les étudiants qui se préparent à servir dans une Église réformée et presbytérienne apprendront comment préparer un enseignement catéchétique et examineront la question d'adhésion à la confession en vue de préserver la pureté et la paix de l'Église.</i></p>	<p><i>Liturgie d'ordination pasteur – ERQ</i> (7 pages)</p> <p>Pierre Courthial, <i>Menaces sur le caractère chrétien des institutions chrétiennes.</i> (13 pages)</p> <p>Lecture 2^e cycle (MDiv) : David W. Hall, <i>The Practice of Confessional Subscription</i>, à lire “Subscription in the Dutch Reformed Church” W.Robert Godfrey, p.67-76. (10 pages);</p> <p>“The Practical Benefits and Dangers of Subscription,” L. Roy Taylor, p.311-322. (12 pages)</p> <p>« Que veut dire souscrire à une confession ? » Charles Hodge</p>	

	10 avril			Remise de la dissertation sur une confession réformée moderne
	17 avril	Examen final		Tous les travaux doivent être remis avant de prendre l'examen final

Orientation bibliographique

En général

Plusieurs textes des confessions réformées et des études sont disponibles sur le site de la bibliothèque [Ressources Chrétiennes](#) sous l'onglet [Confessions de foi](#), ou encore sur le site [CFCReforme](#).

- CALVIN, Jean, *Catéchisme de Genève. Choisis la vie*, Kerygma, 1991, 144 p.
- CALVIN, Jean, *Instruis-moi dans ta vérité. Brève instruction chrétienne*, Éditions Excelsis, 1998, 80 p.
- FATIO, Olivier, *Confessions et catéchismes de la foi réformée*. Labor et Fides, 2005, 376 p.
- KAYAYAN, A. R., *Confessions de foi des Églises réformées*, Perspectives réformées, 1988, 371 p.
- La vraie piété, Divers traités de Jean Calvin, confession de foi de Guillaume Farel*. Labor et Fides, 1986. 222 p.
- TEN BRINKE, Henk, *Que croyez-vous ? Pour connaître la foi chrétienne*. Kerygma, 2013, 552 p.
- DENNISON, James, editor, *Reformed Confessions of the 16th and 17th Centuries in English Translation*, volumes 1-4, Reformation Heritage Books, 2008.
- PELIKAN, Jaroslav et HOTCHKISS, Valerie R. Hotchkiss, editors, *Creeds and Confessions of Faith in the Christian Tradition*, volumes 1-3, Yale University Press, 2003.
- PELIKAN, Jaroslav, *Credo. Historical and Theological Guide to Creeds and Confessions of Faith in the Christian Tradition*, Yale University Press, 2005, 672 p.
- SCHAFF, Philip, *Creeds of Christendom*, volumes 1-3, Baker Book House, 1969.

La Rochelle

- Confession de La Rochelle. Soyez toujours prêts*, Kerygma, 1998, 80 p.
- COURTHIAL, Pierre, *La Confession de foi de La Rochelle. Commentaire*, Kerygma, 1979, 128 p.

Confessions des Pays-Bas

- Confession des Pays-Bas* (1561), à être publiée par les éditions Kerygma.
- Le traducteur, Paulin Bédard, partagera avec les étudiants sa nouvelle édition de cette confession sous condition de ne pas la partager ni distribuer. Une ancienne traduction est disponible sur le site de [Foi et vie réformées](#).

BÉDARD, Paulin, *La raison de notre espérance. Série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas*. [<https://www.ressourceschretiennes.com/bib/confession-pays-bas-1561>] (consulté le 3 novembre 2022).

GOOTJES, Nicolaas H., *The Belgic Confession: Its History and Sources*, Baker Publishing Group, 2008.

HYDE, Daniel R., *With Heart and Mouth: An Exposition of the Belgic Confession*, Reformed Fellowship, 2019.

Seconde Confession helvétique

BULLINGER, Henri, *La Seconde Confession helvétique. Exposition simple et abrégée de la doctrine chrétienne dans sa pureté*, Kerygma, 2001, 128 p.

SANDERS, Paul, « Henri Bullinger : Un « capitaine » de l'église réformée du XVI^e siècle », *Revue réformée*, no 193, 1997, [<https://larevuereformee.net/articlerr/n193/henri-bullinger-un-capitaine-de-leglise-reformee-du-xvie-siecle>] (Consulté le 30 juillet 2020.)

Heidelberg

Catéchisme de Heidelberg. Quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort ?
Kerygma, 1998, 128 p.

BÉDARD, Paulin, *J'appartiens à Jésus-Christ. Étude du catéchisme de Heidelberg*, volumes 1 et 2, juillet 2016 [<https://www.ressourceschretiennes.com/article/jappartiens-j%C3%A9sus-christ-volume-1>] et [<https://www.ressourceschretiennes.com/article/jappartiens-j%C3%A9sus-christ-volume-2>] (Consulté le 15 juillet 2020). 343 p.

KAYAYAN, A.R., *Certitude et Consolation. Vivre la foi avec le Catéchisme de Heidelberg*, Perspectives Réformées, 1996, 109 p.

MARCEL, Pierre Charles, *Lumière sur votre chemin. Instruction biblique pour ceux qui veulent approfondir leur foi chrétienne*, tome 1 et 2, Association pour la Promotion et l'Étude de la Bible, 1998, 272 et 300 p.

MARCEL, Pierre Charles. *L'alliance de grâce. Parole, sacrements et baptême*, Kerygma, 2000. 128 p.

SARTELLE, John, *Le baptême des enfants*. Éditions la Rochelle, 2018. 76 p.

DEYOUNG, Kevin, *The Good News We Almost Forgot: Rediscovering the Gospel in a 16th Century Catechism*, Moody Publishers, 2010, 240 p.

Traduction en français à paraître en 2021 avec Éditions La Rochelle.

WILLIAMSON, G.I., *The Heidelberg Catechism: A Study Guide*, Presbyterian and Reformed Publishing, 1993, 241 p.

BETHUNE, George W., *Guilt, Grace and Gratitude. Lectures on the Heidelberg Catechism*, volume 1 and 2, Banner of Truth Trust, 2001 (1864), 495, 509 p.

URSINUS, Zacharias, *Commentary on the Heidelberg Catechism*, Presbyterian and Reformed Publishing, 1985, 659 p.

Le commentaire est disponible en format [PDF](#). Sur le site [Par la foi](#), vous trouverez des articles sur l'enseignement du Catéchisme de Heidelberg, ainsi que les commentaires d'Ursinus traduits en français.

Le site [Catéchisme de Heidelberg](#) vous donne accès à plusieurs articles et prédications en français, et davantage [en anglais](#).

Heidelberg en chant

My Only Comfort, Christian Reformed Church <https://hymnary.org/hymn/PsH/549>

My Only Comfort, RYM Worship <https://www.youtube.com/watch?v=DnNbKvQOYGw>

Rap for the Heidelberg Catechism <https://www.youtube.com/watch?v=AXpAoIZPzOA>

Dordrecht

Canons de Dordrecht, Le solide fondement, Kerygma, 1998, 104 p.

BÉDARD, Paulin, *Le solide fondement du salut, Étude doctrinale sur les canons de Dordrecht*, Éditions La Rochelle, 2019, 456 p.

BENTON, John, *Évangélisme et calvinisme, Pourquoi les doctrines de la grâce sont une bonne nouvelle*, Éditions La Rochelle, 2019, 64 p.

DEYOUNG, Kevin, *La grâce définie et défendue*, Impact, 2020, 162 p.

PACKER, James I., *Évangélisation et la souveraineté de Dieu*, Grâce et Vérité, 1990, 162 p.

PIPER, John, *Les cinq (5) points du calvinisme, Saisir la richesse de la grâce souveraine de Dieu*, Cruciforme, 2018, 96 p.

BOETTNER, Loraine, *The Reformed Doctrine of Predestination*, Presbyterian and Reformed, 1963, 435 p.

STEELE, David N., THOMAS, Curtis C., QUINN, S. Lance, *The Five points of Calvinism. Defined, Defended and Documented*. 2nd Edition, Presbyterian and Reformed Publishing, 2004 (1963), 247 p.

Westminster

Quel est le but principal de la vie de l'homme ? Les textes de Westminster, Kerygma, 1988, 120 p.

Grand catéchisme de Westminster, traduction en français à être publiée par les éditions Kerygma.

Les traducteurs, Flavien Pardigon et Octavius Delfils, partageront avec les étudiants leur édition du catéchisme sous condition de ne pas la partager ni distribuer.

WELLS, Paul, *Questions et réponses pour les plus jeunes. À la manière du petit catéchisme de Westminster*, Association pour la Promotion et l'Étude de la Bible, 2004, 32 p.

JONES, Gaëtan, *Prof•fondeur* [<https://proffondeur.wordpress.com/>] (consulté le 3 novembre 2022).
Des commentaires sur le *Petit catéchisme de Westminster* en français.

BOWER, John R., *The Larger Catechism: A Critical Text and Introduction*, Reformation Heritage Books, 2010.

DUNCAN, J. Ligon, III, editor, *Westminster Confession into the 21st Century: Essays in Remembrance of the 350th Anniversary of the Westminster Assembly*, volume 1-3, Christian Focus Publications, 2004.

HODGE, A. A., *The Westminster Confession of Faith*, Banner of Truth, 1992, 436 p.

WILLIAMSON, G. I., *The Westminster Confession of Faith*, Presbyterian and Reformed, 2004, 410 p.

VAN DIXHOORN, C. B., *Confessing the Faith: A Reader's guide to the Westminster Confession of Faith*, Banner of Truth, 2014, 400 p.

VAN DIXHOORN, E., *Confessing the Faith Study Guide*, Banner of Truth, 2017, 171 p.

SPEAR, Wayne R., *Covenanted Uniformity in Religion: The Influence of the Scottish Commissioners on the Ecclesiology of the Westminster Assembly, Studies on the Westminster Assembly*, Reformation Heritage Books, 2013, 236 p.

SPROUL, R. C. Sproul, *Truths We Confess: A Systematic Exposition of the Westminster Confession of Faith*. Révisé. Reformation Trust, 2019, 751 p.

Confessions dans la vie et la mission de l'Église locale

VERBOOM, Wim, « L'enseignement de la foi », *Revue réformée*, no 202, 1999, <https://larevuereformee.net/articlerr/n202/lenseignement-de-la-foi-1>. Consulté le 30 juillet 2020.

VERBOOM, Wim, « L'Enseignement religieux dans le Nouveau Testament », *Revue réformée*, no 203, 1999, <https://larevuereformee.net/articlerr/n203/ii-lenseignement-religieux-dans-le-nouveau-testament>. Consulté le 30 juillet 2020.

VERBOOM, Wim, « Éducation et catéchèse », *Revue réformée*, no 204, 1999, <https://larevuereformee.net/articlerr/n204/education-et-catechese-3>. Consulté le 30 juillet 2020.

VAN DYKEN, Donald, *Rediscovering Catechism. The Art of Equipping Covenant Children*, Presbyterian and Reformed, 2000, 146 p.

Adhérer à une confession de foi

COURTHIAL, Pierre, « Menaces sur le caractère chrétien des institutions chrétiennes », *Revue réformée*, no 274, 2015 [<https://larevuereformee.net/articlerr/n274/menaces-sur-le-caractere-chretien-des-institutions-chretiennes>] (Consulté le 30 juillet 2020).

HALL, David W., *The Practice of Confessional Subscription*, Covenant Foundation, 2001, 339 p.

Texte des confessions et déclarations modernes du milieu réformé (incomplet)

BRAY, Gérald, « L'apport de la théologie réformée à l'église universelle », *Revue réformée*, no 274, 2015 [<https://larevuereformee.net/articlerr/n274/lapport-de-la-theologie-reformee-a-leglise-universelle>] (Consulté le 30 juillet 2020).

J'appartiens à Dieu. Catéchisme chrétien. Éditions Excelsis, 2004, 68 p.

KELLER, Tim, *Nouveau catéchisme pour la cité. 52 méditations pour s'attacher aux vérités de Dieu*, BLF Éditions, 2018, 256 p.

NOUS, Antoine, *Un catéchisme protestant*, Olivétan, 2017 (2010), 704 p.

Catéchisme des Grands Lacs sur le mariage et la sexualité, 2018.

Déclaration de Cambridge, Alliance des évangéliques confessants, Massachusetts, 1996

Déclaration de Chicago - Sur l'inerrance biblique, 1978.

Déclaration de Chicago - Sur l'herméneutique biblique, 1982.

Déclaration de Chicago - Sur l'application de l'enseignement biblique, 1986.

Déclaration de foi, Association réformée évangélique mondiale, 2011.

Déclaration de Nashville - Une coalition pour la sexualité biblique, 2017

Déclaration évangélique sur le réchauffement climatique 2009.

Déclaration missionnaire du Conseil œcuménique réformé, Harare 1988.

Écologie : ce que nous croyons

Foi vivante. Une déclaration de foi chrétienne. Église presbytérienne du Canada, 1986.

Our World Belongs to God, Christian Reformed Synod, (1986) 2008.

Confession of Belhar, 1986

Réglementation sur l'évaluation

L'enseignant est responsable de l'évaluation. Au début de chaque cours, l'enseignant détermine la forme de l'évaluation, ainsi que ses modalités et en informe les étudiants.

Les travaux écrits doivent être remis à la date prévue par le professeur. Les examens et les tests doivent être écrits également aux dates fixées.

Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la remise du travail, ne justifie, par écrit, son retard auprès du professeur. La demande de l'étudiant faite au professeur devra indiquer le motif pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail.

Dans le cas d'un retard pour un travail non remis, si le professeur estime que la justification est valable, il accordera un nouveau délai qui ne pourra pas dépasser 3 semaines (ce délai ne pourra pas dépasser la fin de la session courante). De plus, si la demande est acceptée, le professeur pourra accompagner le nouveau délai qu'il choisira d'une pénalité sur la note du devoir. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours.

Dans le cas d'une absence à un examen en milieu de session, si le professeur estime que la justification est valable et qu'une reprise de l'examen est faisable (disponibilité du professeur), l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen. Cet examen de reprise sera fait sous la surveillance du professeur ou d'une personne désignée par le professeur. Un examen de reprise (pour un examen initialement organisé **à l'intérieur** de la session) ne pourra être fait au-delà de la fin de la session courante.

Dans le cas d'une absence à un examen de fin de session, si le professeur estime que la justification est valable, l'étudiant pourra repasser à titre exceptionnel son examen, et cela uniquement durant la semaine suivant la date originelle de son examen. Ce nouvel examen ne pourra être fait que de deux manières :

- Soit « sur place », si le professeur, ou une personne qu'il désignera, est disponible.
- Soit « à distance » en suivant exactement la réglementation des examens à distance.

Un pourcentage significatif de la note finale d'un travail de rédaction, déterminé par le professeur, sera attribué en fonction de la présentation formelle : format, orthographe, syntaxe, table des matières, notes bibliographiques, bibliographie, etc. Dans le cas où l'étudiant n'aura pas respecté les normes académiques, son travail pourra être jugé inacceptable et lui être rendu pour correction.

Réglementation concernant le plagiat

Le présent règlement a pour but de donner une description du plagiat ainsi que les sanctions encourues par les personnes qui commettront une telle infraction.

Définition de l'infraction

Dans le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.

Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, Guide du savoir écrire).

Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.

Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : « M. Blanc affirme », « Mme Rose dit », « il y a cinq possibilités », etc. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre pensée ; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.

Le plagiat ou la fraude pour l'ensemble des activités étant soumise à une notation dans le cadre d'un cours offert à la FTE (rapport, dissertation, examen etc...) est défini de la façon suivante :

« **1.1** Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou par négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

tout tentative de commettre ces actes;

toute participation à ces actes;

toute incitation à commettre ces actes;

tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils ne le sont pas une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constitue notamment un plagiat, un copiage ou une fraude :

- a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- b) l'exécution par une autre personne d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement ou tout autre création, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- d) l'utilisation d'une traduction totale ou partielle d'un texte d'autrui, sur tout support, publié ou non en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité visés par le présent règlement;
- e) l'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
- f) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- g) la modification des résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- h) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document sur tout support, matériel ou équipement non autorisé, y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- i) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit individuelle ou collective, à l'occasion d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;

- j) la falsification ou la fabrication de données ou d'un document, notamment d'un examen, d'un travail, d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un enregistrement;
- k) la présentation à des fins d'évaluation, d'activités visées dont le contenu a été obtenu, en totalité ou en partie, par achat ou échange de travaux académiques;
- l) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail ou d'activités visées intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement. »¹

2. Sanction

2.1 Première infraction

Dans le cas d'une première infraction au présent règlement, l'étudiant recevra l'une de ces sanctions suivantes selon la gravité de l'infraction :

- a) la réprimande;
- b) la reprise du travail pour lequel une infraction a été commise;
- c) l'attribution de la note « zéro » au travail pour lequel une infraction a été commise.

2.2 Récidive

En cas de récidive, les sanctions seront alors les suivantes :

dans le cas d'une première récidive, il sera attribué la note de « zéro » pour le cours durant lequel la récidive a été commise;

dans le cas d'une seconde récidive, l'étudiant sera **exclu** de la Faculté de manière temporaire (au minimum de trois années) ou permanente. Lors d'une exclusion temporaire, une mention apparaîtra sur le relevé de notes de l'étudiant uniquement pour la période de l'exclusion. Lors d'une exclusion permanente, une mention à cet effet sera inscrite de manière permanente sur le relevé de notes.

3. Procédure

Lorsque l'infraction aura été constatée, le professeur ou le surveillant qui aura été témoin de l'infraction ou qui en aura fait le constat suivra la procédure suivante.

3.1 Il devra en informer le doyen en lui envoyant un courriel (ainsi qu'une copie au directeur). Ce courriel devra contenir les choses suivantes :

- a) le cadre dans lequel l'infraction a été commise (nom du cours, examen, rapport, travail oral etc...);
- b) une version numérique du document sur lequel l'infraction a été commise (il sera important de signaler la partie du document où se trouve l'infraction, ainsi que l'ensemble des informations concernant le document original alors plagié);

¹ Recueil Officiel, Règlements disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle, N° 30.3, pages 1 à 8, Université de Montréal (2014) :

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf (consulté le 16/10/2019).

- 3.2 Dans le cas d'une première infraction**, le professeur appliquera directement la sanction qu'il jugera la plus appropriée (réprimande, reprise du travail ou zéro au devoir) tout en mettant au courant le doyen et le directeur.
- 3.3 Dans le cas d'une récidive**, Le professeur suspendra la notation de l'élève pour le cours dans lequel il a commis une infraction. Il en avertira le doyen et le directeur. Le doyen et le directeur enverront dans un délai de 15 jours ouvrables une convocation à l'étudiant ayant commis l'infraction pour qu'il puisse s'expliquer devant un comité disciplinaire **ad hoc** qui sera composé du doyen, du directeur. Dès l'envoi de la convocation, l'étudiant pourra continuer son cours, mais son évaluation sera mise en suspens jusqu'à la décision finale du comité **ad hoc**.
- 3.4** Le comité **ad hoc** offrira une occasion à l'étudiant fautif de pouvoir s'exprimer librement concernant son acte.
- 3.5** Suite à l'audition de l'étudiant fautif, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera communiqué sa décision finale. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.
- 3.6** Si l'étudiant ne donne aucune suite à la convocation qui lui a été donnée, le comité **ad hoc** enverra dans les 15 jours ouvrables un courrier (électronique ou matériel) dans lequel sera donnée sa décision finale. L'étudiant ne pourra pas abandonner son cours avant qu'une décision n'ait été rendue par le comité **ad hoc**. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.
- 3.7** Dans les trente jours qui suivent l'expédition de la décision finale du comité **ad hoc**, l'étudiant aura la possibilité de demander une révision de la décision qui a été prise. Il devra envoyer cette demande par courrier recommandé. Une nouvelle audition pourra être organisée par un nouveau comité disciplinaire **ad hoc**. Suite à cette audition, le nouveau comité disciplinaire **ad hoc** donnera sa décision par courrier (électronique ou matériel) dans les 15 jours suivant la réception de la demande de révision. Une copie sera envoyée au professeur enseignant le cours durant lequel l'étudiant a commis son infraction, ainsi qu'au registraire.
- 3.8** Toute décision prise à propos d'un plagiat peut être rétroactive.